

### Objectifs

Par un apport de connaissances théoriques, le stagiaire sera capable :

- D'expliquer le contenu de la Politique Commune des Pêches (PCP)
- De connaître les sanctions dues à la réglementation
- De connaître les différents types d'infraction et les points retirés selon la gravité
- De mettre en œuvre toutes les obligations déclaratives auxquelles un armateur est soumis
- De connaître les réglementations environnementales

### Public et prérequis

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Aptitude médicale reconnue par le SSGM

### Durée, modalités, effectif par session

- Durée : 12 heures
- Effectif stage individuel : 1
- Effectif stage collectif : minimum 3
- Formation théorique (vidéo projecteur)

### Suivi et évaluation

- Modalités de suivi : attestation et feuilles d'émargement
- Modalités d'évaluation : évaluation des acquis

### Programme

#### I/ La Politique Commune de Pêche au niveau européen

- a) Présentation de la PCP
- b) Les objectifs de la PCP
- c) Les grandes étapes de la PCP

#### II/ L'arsenal des sanctions

- a) Les amendes administratives
- b) Le système de points de pénalités et les seuils
- c) La suspension administrative
- d) La publication de la décision

#### III/ Les types d'infraction menant à l'attribution de points

- a) Les infractions et les solutions
- b) Les raisons d'une protection environnementale

#### IV/ Les obligations déclaratives

- a) Présentation
- b) Le journal de pêche électronique (JPE)

#### V/ Les réglementations environnementales

- a) Présentation
- b) Fermeture de zones de pêche

### Tarif et contacts

- Le tarif de la formation s'élève à 696 euros (stage individuel) et à 252 euros (stage collectif à partir de 3 stagiaires minimum)
- Disponibilité du planning de nos formations sur le site internet [www.lyceemaritime-boulogne.com/formation-continue-adulte/planning](http://www.lyceemaritime-boulogne.com/formation-continue-adulte/planning)
- Possibilité d'un parcours individualisé, devis possible
- Financement : employeur, personnel... Nous contacter pour plus de renseignements.
- Téléphone : 03.91.90.00.90
- Mel : [fc-lycee-maritime-boulogne@developpement-durable.gouv.fr](mailto:fc-lycee-maritime-boulogne@developpement-durable.gouv.fr)